

tel, de Lausanne et de Berne notamment, qui offrent le Master en sport et en motricité et nous pouvons assurer la transition et la passerelle totale pour nos étudiants. Il y a de très bonnes perspectives en ce qui concerne l'intérêt des étudiants. Pour une inscription provisoire pour la prochaine rentrée, nous en sommes déjà à peu près à 50 étudiants intéressés et inscrits, ce qui est un nombre important pour un tel domaine. Il s'agit pour l'instant d'un intérêt déclaré, les inscriptions vont arriver dans les prochains mois. Le rattachement à la Faculté des sciences est en fait souhaitable et possible moyennant la création d'un poste de professeur associé. Ce poste de professeur associé a été inscrit à la planification stratégique de l'université, pour répondre à M^{me} la Députée Thalmann-Bolz. C'est effectivement dans le cadre de l'autonomie, de la planification stratégique et de l'enveloppe budgétaire que des choix prioritaires devront être faits par l'Université, ce qui me permet de répondre en même temps à M. le Député Gavillet. Lorsque nous avons indiqué que la réalisation de l'ensemble de la stratégie nécessiterait des moyens supplémentaires que nous ne sommes pas en mesure d'octroyer, il s'agit évidemment pour l'Université de fixer les priorités dans les domaines qu'elle estime les plus intéressants avec un nombre d'étudiants variant de 40 à 55 étudiants; c'est évidemment une offre intéressante, en termes aussi de positionnement, ce d'autant plus que nous pouvons bénéficier des enseignements dans les autres unités d'enseignement de l'Université et de créer ainsi des synergies et une interdisciplinarité importantes.

Ce qui a déjà été préparé pour l'instant, l'unité «Formation» de l'Institut du sport a été formellement rattachée au département de médecine à la Faculté des sciences. Cela ne nécessite en soi pas de moyens supplémentaires; il s'agissait d'un transfert, nous n'aurons pas besoin d'investissements supplémentaires. Les infrastructures à disposition sont suffisantes pour ouvrir cette nouvelle offre de formation sur le plateau de Pérolles. Nous aurions besoin d'un poste de professeur associé. Il est prévu pour l'année 2008 dans la planification pluriannuelle de l'Université, également dans son budget. Il n'est pas envisagé pour le moment – j'aimerais en terminer par-là – d'offrir un Master en sciences du sport et de la motricité qui comprendrait le sport comme domaine I. En revanche, il sera possible de l'intégrer comme domaine II pour le diplôme d'enseignement du secondaire II, parce que nous pourrions faire là aussi les liens avec le DAES I pour le secondaire I et utiliser également le potentiel qui est le nôtre actuellement.

– Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Elections

(Résultats des scrutins organisés en cours de séance)

1. Un juge suppléant près le Tribunal cantonal, à la suite de l'expiration des fonctions de M. André Riedo, à la date du 21 mars 2007

Candidat: M. André Riedo.

Bulletins distribués: 102; rentrés: 100; blancs: 1; nuls: 8; valables: 91; majorité absolue: 46.

Est réélu pour une nouvelle période légale de cinq ans, soit jusqu'au 13 mars 2012, M. André Riedo, à Tafers, par 90 voix.

A obtenu des voix M. Tarkan Göksu: 1.

2. Un juge suppléant près le Tribunal cantonal, à la suite de l'expiration des fonctions de M^{me} Parisima Vez, à la date du 6 mai 2007

Candidate: M^{me} Parisima Vez.

Bulletins distribués: 100; rentrés: 93; blancs: 11; nuls: 0; valables: 82; majorité absolue: 42.

Est réélue pour une nouvelle période légale de cinq ans, soit jusqu'au 13 mars 2012, M^{me} Parisima Vez, à Fribourg, par 80 voix.

A obtenu des voix M. Carl-Alex Ridoré: 2.

3. Un juge suppléant près le Tribunal cantonal, à la suite de la démission de M. Erwin Jutzet, à la date du 4 décembre 2006

Candidat: M. Tarkan Göksu.

Bulletins distribués: 101; rentrés: 96; blancs: 16; nul: 0; valables: 80; majorité absolue: 41.

Est élu pour une période légale de cinq ans, soit jusqu'au 13 mars 2012, M. Tarkan Göksu, à Wünnewil, par 77 voix.

Ont obtenu des voix MM. Carl-Alex Ridoré: 1; Patrick Gruber: 1; Louis Duc: 1.

4. Un juge suppléant près le Tribunal administratif, à la suite de l'expiration des fonctions de M. Jacques Bonfils, à la date du 20 mars 2007

Candidat: M. Jacques Bonfils.

Bulletins distribués: 100; rentrés: 95; blancs: 17; nul: 0; valables: 78; majorité absolue: 40.

Est réélu pour une nouvelle période légale de cinq ans, soit jusqu'au 13 mars 2012, M. Jacques Bonfils, à Charmey, par 78 voix.

Elections des 7 premiers membres du Conseil de la magistrature

(Résultats des scrutins organisés en cours de séance)

1. Un membre du Grand Conseil

Candidats: M. Carl-Alex Ridoré (PS), M^{me} Antoinette de Weck (PLR).

Bulletins distribués: 100; rentrés: 99; blanc: 1; nul: 1; valables: 97; majorité absolue: 49.

Est élue pour une période individuelle de cinq ans, soit jusqu'au 13 mars 2012, M^{me} Antoinette de Weck, à Fribourg, par 63 voix.

A obtenu des voix M. Carl-Alex Ridoré: 34.

2. Un membre du Conseil d'Etat

Candidat: M. Erwin Jutzet (PS).

Bulletins distribués: 99; rentrés: 97; blancs: 19; nuls: 6; valables: 72; majorité absolue: 37.

Est élu pour une période individuelle de cinq ans, soit jusqu'au 13 mars 2012, *M. Erwin Jutzet*, à Schmittin, par 72 voix.

Ont obtenu des voix M. Pascal Corminbœuf: 1; M^{me} Anne-Claude Demierre: 1; M^{me} Isabelle Chassot: 1.

3. Un membre du Tribunal cantonal

Candidat: M. Pierre Corboz.

Bulletins distribués: 90; rentrés: 88; blancs: 11; nuls: 26; valables: 51; majorité absolue: 26.

Est élu pour une période individuelle de cinq ans, soit jusqu'au 13 mars 2012, *M. Pierre Corboz*, à Fribourg, par 51 voix.

A obtenu des voix M. Hugo Casanova: 1.

4. Un membre de l'Ordre des avocats fribourgeois

Candidat: M. Dominique Morard.

Bulletins distribués: 92; rentrés: 90; blancs: 22; nuls: 11; valables: 57; majorité absolue: 29.

Est élu pour une période individuelle de cinq ans, soit jusqu'au 13 mars 2012, *M. Dominique Morard*, à Bulle, par 57 voix.

5. Une ou un professeur-e ordinaire de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg

Candidat: M. Peter Hänni.

Bulletins distribués: 85; rentrés: 80; blancs: 28; nuls: 4; valables: 48; majorité absolue: 25.

Est élu pour une période individuelle de cinq ans, soit jusqu'au 13 mars 2012, *M. Peter Hänni*, à Morat, par 48 voix.

Le Président. J'ai une proposition à vous soumettre. Il nous reste encore deux élections à faire pour absoudre l'ordre du jour d'aujourd'hui, dont une où il y a quatre membres. Vu le temps que prend le dépouillement, je vous propose, s'il n'y a pas de proposition contraire, de passer à ces élections demain. En l'absence de contre-proposition, cette proposition est acceptée.

- La séance est levée à 12 heures.

Le Président:

Jacques MORAND

Les Secrétaires:

Monica ENGHEBEN, *secrétaire générale*

Reto SCHMID, *secrétaire parlementaire*
